

35 %
personnes
couvertes

13 700
allocataires

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) compte 33 communes pour 83 171 habitants en 2018. Trois communes comptabilisent plus de 5 000 habitants : la ville centre de Royan avec 18 500 habitants, Saujon avec 7 150 habitants et Saint-Georges-de-Didonne avec 5 340 habitants. 18 communes comptent quant à elles moins de 2 000 habitants.

Les **13 700 allocataires** résidant sur la CARA représentent près de **29 200 personnes couvertes** par au moins une prestation versée par la Caf en 2020 (35 % de couverture territoriale contre 43 % pour la Charente-Maritime).

Deux Sivom ayant les compétences enfance-jeunesse couvrent les secteurs Nord et Sud de la CARA : le Sivom de la presqu'île d'Arvert (6 communes) et le Sivom de l'Estuaire (13 communes).

La Communauté d'Agglomération exerce une compétence « action sociale » dans laquelle s'inscrit le schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement. Trois axes y sont travaillés : contribuer à l'épanouissement et à la qualité de vie des familles ; participer à l'attractivité du territoire, répondre aux besoins des familles ; permettre aux familles de concilier vie personnelle et vie professionnelle.

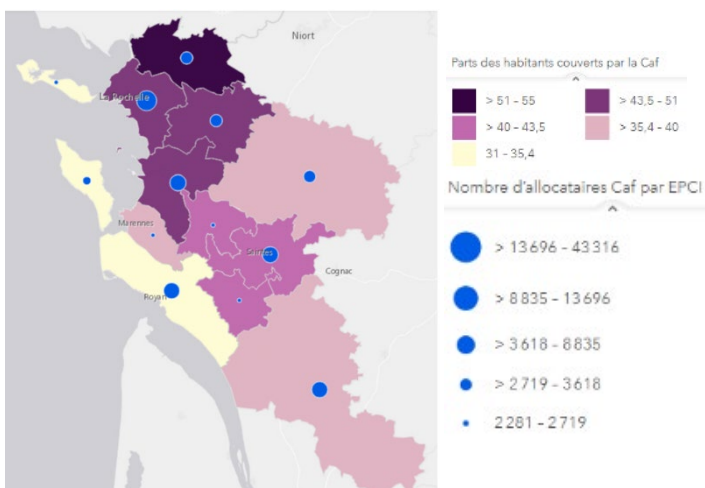
La croissance démographique (+ 0,52 % par an entre 2013 et 2018) est liée à un solde migratoire positif (+ 1,44 % par an sur la même période).

La population est vieillissante, les plus de 60 ans représentent 48 % de la population de la CARA en 2018 (35 % à l'échelle départementale, 26 % à l'échelle nationale).

Le poids financier de la Caf sur ce territoire s'élève à environ :

- **67 665 050 euros** de prestations légales versés aux allocataires en 2019 ;
- **3 804 226 euros** de prestations versés aux gestionnaires d'équipements et de services aux familles en 2020.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Petite enfance



Enfance et
Jeunesse



Parentalité



Logement
et cadre de vie



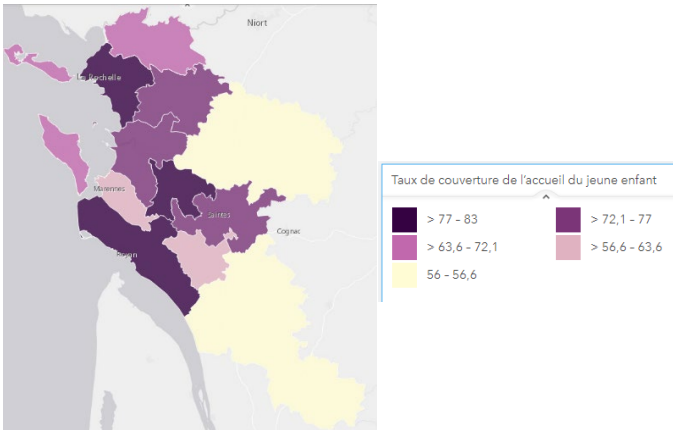
Solidarité
et insertion

Petite enfance

Une offre structurée et diversifiée mais en tension



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Le nombre de naissances a nettement diminué entre 2015 et 2018, passant de 515 à 439 naissances (- 15 %). Cette tendance s'est cependant inversée entre 2018 et 2019 : 491 naissances enregistrées en 2019, soit une augmentation de près de 11 % entre ces deux années.

En 2019, le **taux de couverture** d'accueil théorique est de **82 places pour 100 enfants** de moins de 3 ans (74 % au niveau départemental, 60 % au niveau national). **L'accueil individuel est prépondérant.** La tension entre la demande et l'offre disponible est importante sur l'ensemble des secteurs géographiques avec des taux d'occupation de plus de 80 % : le secteur ouest est le plus touché avec une saturation des places disponibles chez les assistants maternels en activité. Le départ en retraite d'un nombre important de ces professionnels dans les prochaines années risque de fragiliser la réponse aux besoins de modes de garde des familles.

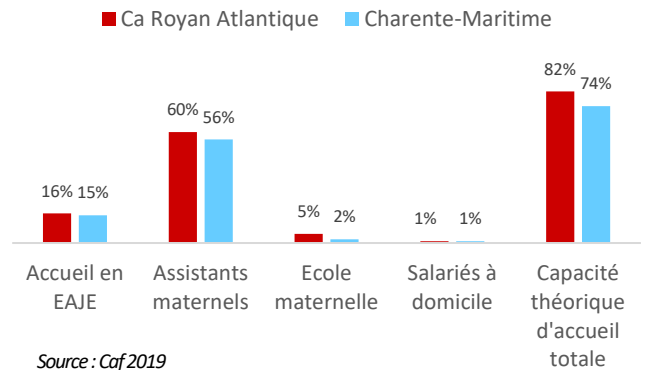
11 établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) répartis sur l'ensemble de la CARA offrent 212 places.

4 relais petite enfance itinérants couvrent l'ensemble du territoire et contribuent à la qualité de l'accueil individuel. Ils s'adressent aux familles ainsi qu'aux **235 assistants maternels en activité** représentant 784 places.

3 maisons d'assistants maternels sont situées à Saint-Romain-de-Benet, Saint-Sulpice-de-Royan et Floriac.

L'association de garde d'enfants à domicile, Do l'enfant Dom, vise à répondre aux besoins de modes d'accueil en horaires atypiques. Une attention particulière est portée aux demandes des familles monoparentales.

Enfin, 2 associations d'assistants maternels existent sur la CARA.

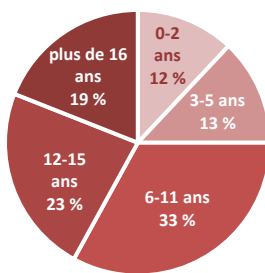


Enfance Jeunesse

Une réponse de proximité aux besoins des familles



Répartition des enfants par tranche d'âge



Source : Caf 2020

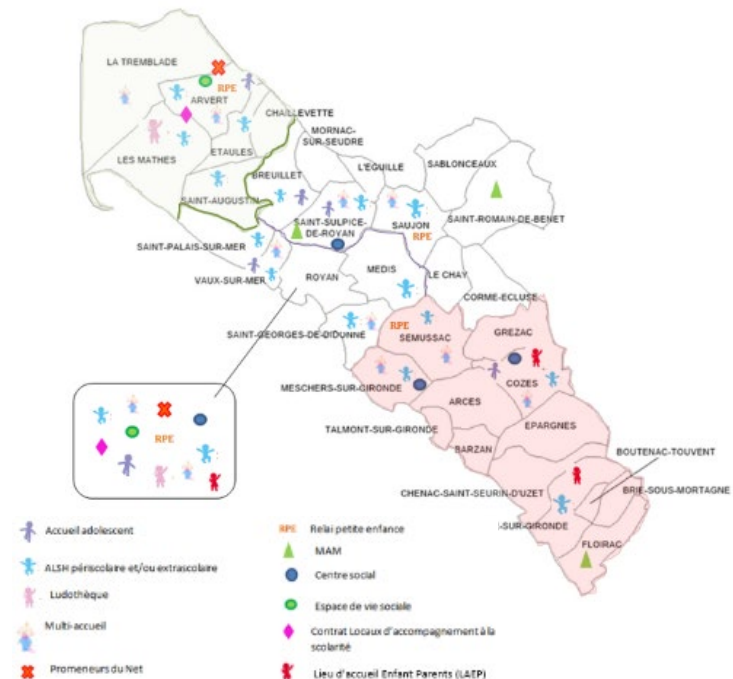
Le territoire est plutôt bien équipé avec un maillage relativement équilibré. L'offre de services apparaît à optimiser, notamment par des actions de communication et par une complémentarité entre les accueils.

Une vingtaine d'accueils périscolaires, une quinzaine d'accueils extra-scolaires et six accueils adolescents sont présents sur la communauté d'agglomération. Ces services sont gérés par les SIVOM, les communes ou les centres sociaux.

Le dispositif promeneurs du net (présence éducative sur le net) est déployé par le SIVOM de la presqu'île d'Arvert ainsi que par le centre socioculturel de Royan.

La Mission Locale propose différents services en direction des jeunes : accompagnement socio-professionnel, remobilisation par le sport, relais-conduite, Bureau Information Jeunesse, **équipe de prévention médiation.**

Le **site internet « Famille Royan Atlantique »** de la CARA répertorie les services petite enfance, enfance et jeunesse.

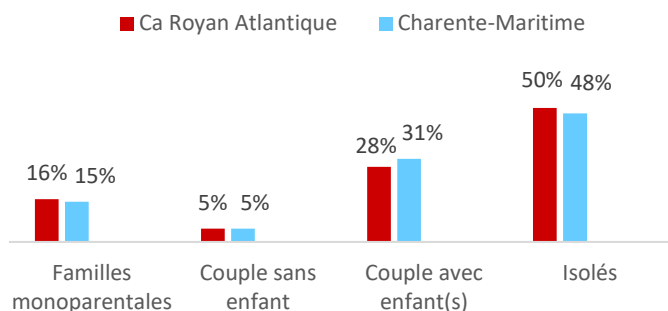


Parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des allocataires selon la structuration familiale



Source : Caf 2020

45% des allocataires Caf sont des familles (1 point de moins qu'au niveau départemental) : **6 104 familles allocataires** résident sur la CARA en 2020 dont 2 223 familles monoparentales (+ 60 familles monoparentales entre 2019 et 2020).

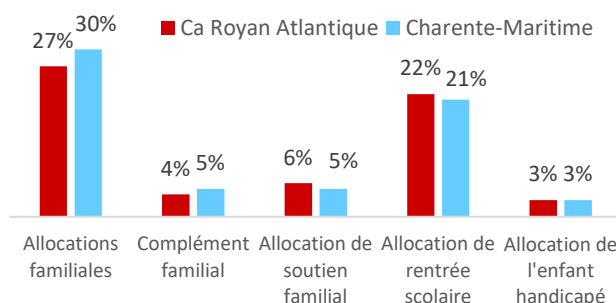
La Caf accompagne la mise en œuvre d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité :

- **2 lieux d'accueil enfants parents 0-6 ans** (un à Royan -association Equilibre ; un en itinérance sur le secteur sud - Centre Social Arc en Ciel de Cozes),
- **Une expérimentation d'un lieu d'accueil enfants parents 6-12 ans** (Centre Social Arc en Ciel de Cozes),
- **11 contrats locaux d'accompagnement à la scolarité** (SIVOM de la presqu'île d'Arvert ; Centre socioculturel de Royan),
- Un service de **médiation familiale** et un espace de rencontre (association Equilibre) accessibles aux familles de la CARA, tous 2 situés à Royan

- **Un réseau parentalité** animé par les acteurs locaux,
- Dans le cadre de son schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles, la CARA valorise et finance des actions portées par les centres sociaux, les collectivités ou des structures spécifiques.
- Des initiatives menées par des acteurs associatifs et des collectivités font l'objet d'un financement et d'un accompagnement spécifique de la part de la Caf.

La Caf soutient également directement les familles par le versement de prestations familiales destinées à l'entretien et l'éducation des enfants. Les travailleurs sociaux Caf interviennent de manière collective et individuelle auprès des familles séparées.

Répartition des prestations familiales liées à la parentalité

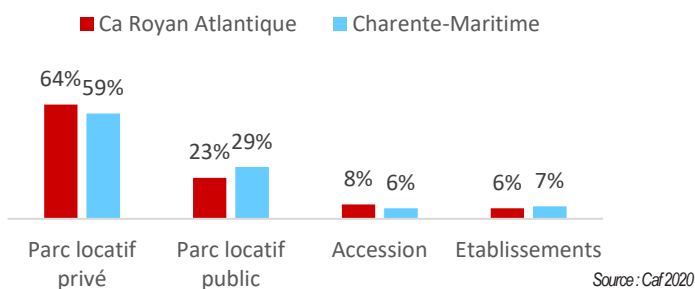


Source : Caf 2020

Logement et cadre de vie

Le logement, un enjeu de territoire

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2020

5 500 allocataires sont bénéficiaires d'une aide au logement (soit 40 % des allocataires contre 44 % pour le département) dont 64 % dans le parc locatif privé.

Le territoire est marqué par une **forte proportion de résidences secondaires** : celles-ci représentent 43,5 % des logements (22 % à l'échelle départementale, 10 % à l'échelle nationale). Seuls **52 % des logements sont des résidences principales** (71 % au niveau départemental, 82 % au niveau national). De forts contrastes sont notés selon les bassins de vie avec une prépondérance des résidences secondaires sur certaines villes côtières (Les Mathes-La Palmyre, Saint-Palais, Vaux-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne...). La part des logements vacants est quant à elle inférieure à celle du département et de la France (4,7 % contre respectivement 7 % et 8,2 %).

La part du logement social est faible. De nombreux ménages rencontrent des difficultés pour se loger notamment les jeunes ménages et les ménages modestes. Face à cette problématique, de nombreuses constructions sont programmées sur les prochaines années (2 400 logements sur le secteur ouest d'ici 2025, dont des logements sociaux).

De nouvelles familles s'installent avec des besoins en termes de services pouvant être accrus (absence de soutien familial ou amical).

Par ailleurs, face à la pénurie de logements accessibles pour les travailleurs saisonniers, la CARA a développé un programme d'hébergement spécifique sur 3 sites (La Tremblade, Cozes, Semussac) représentant 42 logements et 84 places.

Les travailleurs sociaux Caf proposent un accompagnement des familles allocataires en situation d'impayés de loyer dans le parc locatif privé.

Animation de la vie sociale

Le tissu associatif est riche et des structures d'animation favorisent le lien social. C'est notamment le cas des **3 centres sociaux** (Royan, Saint-Sulpice-de-Royan, Canton de Cozes) et des **2 espaces de vie sociale** (foyer rural d'Arvert, association Equilibre à Royan).



Solidarité et insertion

Une augmentation des allocataires bénéficiaires du RSA



Le nombre d'allocataires bénéficiaires du **RSA** a augmenté sur les dernières années, passant de 1 931 en 2019 (14 % des allocataires) à **2 163** en 2020 (15,8 % des allocataires). A titre de comparaison, 13 % des allocataires sont bénéficiaires du RSA à l'échelle départementale en 2020 contre 12,3 % en 2019.

5 554 allocataires bénéficient de la PPA (prime d'activité) en 2020 à l'échelle de la CARA (soit 40,5 % des allocataires contre 36 % à l'échelle départementale). Ce nombre est stable entre 2019 et 2020.

Le territoire compte **1 379 personnes percevant l'AAH** (Allocation Adulte Handicapé) en 2020. Cette donnée est également stable sur les dernières années.

Les prestations versées par la Caf constituent leurs seules ressources pour 14,5 % des allocataires (contre 14,8 % au niveau départemental).

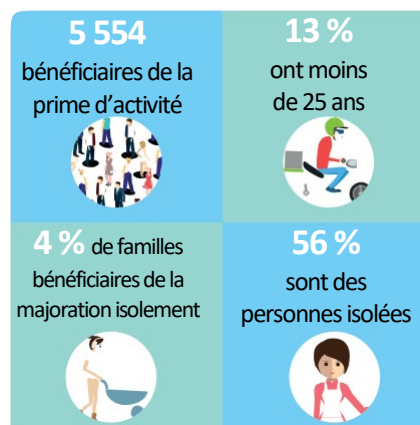
Une part de l'activité économique est liée à la **saisonnalité** avec des fluctuations d'activité liées au tourisme et à l'ostréiculture. Ces secteurs pourvoyeurs d'emploi génèrent également des formes de précarité avec l'alternance de périodes d'emploi et de périodes creuses ou de chômage. En 2018, **le taux de chômage de 15,7 %** est supérieur de 1,7 point à la moyenne départementale (14 %) et de plus de 2 points à la moyenne française (13,4 %).

La CARA comprend un quartier politique de la ville : l'éco quartier l'Yeuse-la Robinière situé à Royan.

La Caf développe un accompagnement spécifique en faveur des familles allocataires confrontées à un évènement fragilisant : séparation, décès d'un enfant ou d'un(e) conjoint(e), impayés de loyer. Les familles concernées sont reçues sur rendez-vous à Royan.

Des aides individuelles financières peuvent également être mobilisées face à certaines situations.

Zoom sur les bénéficiaires de la prime d'activité



Accès aux droits

Différentes modalités à disposition

Différents points d'entrée sont disponibles sur l'agglomération royannaise, afin de faciliter l'accès aux droits :

- **4 points relais numériques CAF** : Centre socio-culturel de Royan, Centre socio-culturel de Saint-Sulpice-de-Royan, Antenne de Meschers du Centre Socio-Culturel du canton de Cozes, Mission Locale à Royan.
- **4 structures labellisées par l'Etat « France Services »** : bureau de Poste de Médis, Centre social de Cozes, Centre socio-culturel de Royan, CCAS de Saujon et CCAS de La Tremblade. Accompagnement des habitants dans leurs démarches avec la Caf, la Cnam, la Carsat, la Msa, les Impôts, l'Agence nationale des titres sécurisés, Pôle Emploi, La Poste et la justice.
- **Une permanence Caf sur rendez-vous** les mardis et mercredis à Royan.
- Le CCAS de Royan est également **Point d'Accès aux Droits (PAD)** et propose des permanences juridiques.
- Un maillage de conseillers numériques couvre le territoire.

Les atouts du territoire

- *Un territoire bien doté en équipements*
- *Des coordinateurs incitant à une approche transversale, des enjeux locaux et à une optimisation de l'offre de services*
- *Un observatoire du territoire favorisant une connaissance des services et une vision globale des enjeux de l'intercommunalité*
- *Des structures transversales telles que deux bibliothèques municipales (Royan, Les Mathes-La Palmyre)*